

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux

## MILESTONE™ NXT Herbicide



Version 1.0      Date de révision: 09/06/2023      Numéro de la FDS: 800080005741      Date de dernière parution: -  
Date de la première parution: 09/06/2023

Corteva Agriscience™ vous encourage à lire et bien comprendre toute la Fiche de Données de Sécurité (FDS) car elle contient des informations importantes. Cette FDS donne en effet aux utilisateurs des informations sur la protection de la santé humaine et sur la sécurité sur le lieu de travail, sur la protection de l'environnement et est une référence pour les interventions d'urgence. Les utilisateurs et les applicateurs des produits doivent en tout premier lieu consulter l'étiquette fixée sur ou accompagnant le contenant du produit. Cette Fiche de Données de Sécurité est conforme aux normes et aux réglementations du Canada et ne correspond peut-être pas aux réglementations dans un autre pays.

### SECTION 1. IDENTIFICATION

Nom du produit : MILESTONE™ NXT Herbicide  
Autres moyens d'identification : Donnée non disponible

#### Détails concernant le fabricant ou le fournisseur

#### IDENTIFICATION DE LA SOCIÉTÉ

Fabricant/Importateur : CORTEVA AGRISCIENCE CANADA COMPANY  
#2450, 215 - 2ND STREET S.W.  
CALGARY AB, T2P 1M4  
CANADA

Information aux clients : 800-667-3852

Adresse de courrier électronique : solutions@corteva.com

Numéro de téléphone en cas d'urgence : CANUTEC  
1-888-226-8832

#### Utilisation recommandée du produit chimique et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée : Herbicide prêt à l'emploi

### SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

#### Classement SGH en conformité avec les règlements sur les produits dangereux

Pas une substance ni un mélange dangereux.

#### Éléments étiquette SGH

Pas de pictogramme de danger, pas de mot indicateur, pas de déclarations sur les risques, pas de déclarations sur la sécurité requis

#### Autres dangers

Inconnu.

### SECTION 3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Substance/mélange : Mélange

#### Composants

Nom Chimique	Nom commun/Synonyme	No. CAS	Concentration (% w/w)
--------------	---------------------	---------	-----------------------

™ Marque de Corteva Agriscience et de ses sociétés affiliées

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux

## MILESTONE™ NXT Herbicide



Version 1.0 Date de révision: 09/06/2023 Numéro de la FDS: 800080005741 Date de dernière parution: - Date de la première parution: 09/06/2023

Aminopyralid Potassium	Aminopyralid Potassium	566191-87-5	70.01
Florpyrauxifène-benzyle	Florpyrauxifène-benzyle	1390661-72-9	6
Kaolin	Kaolin	1332-58-7	$\geq 3 - < 10$ *
Lignosulfonate de sodium	Lignosulfonate de sodium	8061-51-6	$\geq 3 - < 10$ *
Sodium N-méthyl-N-oleoyltaurine	Sodium N-méthyl-N-oleoyltaurine	137-20-2	$\geq 1 - < 3$ *
Piclorame	Piclorame	1918-02-1	$\geq 1 - < 3$ *

\* La concentration ou la plage de concentration réelle est retenue en tant que secret industriel

### SECTION 4. PREMIERS SOINS

- En cas d'inhalation : Aucun traitement médical d'urgence n'est nécessaire.
- En cas de contact avec la peau : Laver abondamment à l'eau.
- En cas de contact avec les yeux : Tenir les yeux ouverts et rincer lentement et doucement pendant 15 à 20 minutes. Après les 5 premières minutes, enlever les verres de contact et continuer de rincer les yeux. Appeler un Centre Antipoison ou un médecin pour des conseils sur le traitement.
- En cas d'ingestion : Aucun traitement médical d'urgence n'est nécessaire.
- Symptômes et effets les plus importants, aigus et différés : Inconnu.
- Protection pour les secouristes : Les secouristes doivent faire attention à se protéger et utiliser les protections individuelles recommandées (gants résistant aux produits chimiques, protection contre les éclaboussures). S'il existe une possibilité d'exposition référez-vous à la section 8 «Contrôle de l'exposition/protection individuelle» pour les équipements de protection individuelle spécifiques.
- Avis aux médecins : Aucun antidote spécifique.  
Le traitement doit viser à surveiller les symptômes et l'état clinique du patient.

### SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

- Moyen d'extinction approprié : Eau pulvérisée  
Mousse résistant à l'alcool
- Moyens d'extinction inadéquats : Poudre chimique d'extinction
- Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Toute exposition à des produits de combustion peut être dangereuse pour la santé.  
L'application de mousse libérera d'importantes quantités d'hydrogène gazeux qui peut se retrouver emprisonné sous la nappe de mousse.  
Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau.
- Produits de combustion dangereux : Lors d'un incendie, la fumée peut contenir le matériau d'origine en plus des produits de combustion de composition variable qui peuvent être toxiques et/ou irritants.
- Méthodes spécifiques d'extinction : Ne pas laisser l'agent extincteur entrer en contact avec le contenu du conteneur. La plupart des agents extincteurs pro-

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux

## MILESTONE™ NXT Herbicide



Version 1.0      Date de révision: 09/06/2023      Numéro de la FDS: 800080005741      Date de dernière parution: -  
Date de la première parution: 09/06/2023

- voqueront un dégagement d'hydrogène. Retirer les contenants non endommagés de la zone d'incendie s'il est sécuritaire de le faire  
Déplacer les contenants non-endommagés de la zone de l'incendie, s'il est possible de le faire sans danger.  
Évacuer la zone.  
Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement immédiat.  
Les récipients fermés peuvent être refroidis par eau pulvérisée.
- Autres informations : Recueillir séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations.  
Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.
- Équipement de protection spécial pour les pompiers : Si nécessaire, porter un appareil respiratoire autonome lors de la lutte contre l'incendie.  
Utiliser un équipement de protection personnelle.

### SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

- Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence : Éviter la formation de poussière.  
Utiliser un équipement de protection approprié. Pour plus d'information, consulter la section 8 «Contrôle de l'exposition et protection individuelle».
- Précautions pour la protection de l'environnement : En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.  
Éviter tout déversement dans l'environnement.  
Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger.  
Retenir l'eau de lavage contaminée et l'éliminer.  
Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues.  
Empêcher de pénétrer dans le sol, les fossés, les égouts, les cours d'eau et l'eau souterraine. Voir section 12 «Informations écologiques».
- Méthodes et matières pour le confinement et le nettoyage : Les réglementations locales ou nationales peuvent s'appliquer aux émanations et à l'élimination de cette matière, ainsi qu'aux matières et articles utilisés dans le nettoyage des émanations.
- Ramasser et évacuer sans créer de poussière.  
Les matériaux récupérés doivent être stockés dans un récipient aéré. L'événement doit empêcher la pénétration de l'eau car une autre réaction avec les matières déversées peut avoir lieu qui pourrait conduire à une surpression du réservoir.  
Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.  
Recueillir la matière mécaniquement et la mettre dans des récipients adéquats à fin d'élimination.  
Pour plus d'information, consulter la section 13 «Considérations relatives l'élimination».

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux

## MILESTONE™ NXT Herbicide



Version 1.0      Date de révision: 09/06/2023      Numéro de la FDS: 800080005741      Date de dernière parution: -  
Date de la première parution: 09/06/2023

### SECTION 7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

- Conseils pour une manipulation sans danger : A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.  
Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone où se fait l'application.  
Prenez soin de prévenir les déversements, les déchets et de minimiser les rejets dans l'environnement.  
Utiliser un équipement de protection approprié. Pour plus d'information, consulter la section 8 «Contrôle de l'exposition et protection individuelle».
- Conditions de stockage sûres : Stocker dans un récipient fermé.  
Refermer soigneusement tout récipient entamé et l'entreposer verticalement afin d'éviter tout écoulement.  
Garder dans des contenants proprement étiquetés.  
Entreposer en prenant en compte les particularités des législations nationales.
- Matières à éviter : Oxydants forts
- Matériel d'emballage : Matériau inadéquat: Inconnu.

### SECTION 8. MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

#### Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Composants	No. CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle / Concentration admissible	Base
Kaolin	1332-58-7	TWA (Respirable)	2 mg/m3	CA AB OEL
		TWA (Respirable)	2 mg/m3	CA BC OEL
		VEMP (poussière respirable)	2 mg/m3	CA QC OEL
		TWA (Fraction respirable)	2 mg/m3	ACGIH
Piclorame	1918-02-1	TWA	10 mg/m3	CA AB OEL
		TWA (Poussière totale)	10 mg/m3	CA BC OEL
		TWA (fraction de poussière inhalable)	3 mg/m3	CA BC OEL
		VEMP	10 mg/m3	CA QC OEL
		TWA	10 mg/m3	ACGIH

- Mesures d'ordre technique : Utiliser une ventilation locale par aspiration ou d'autres mesures d'ordre technique afin de maintenir les concentrations atmosphériques sous les valeurs limites d'exposition. S'il n'y a pas de valeur limite d'exposition applicable, une ventilation générale devrait être suffisante pour la plupart des opérations.  
Une ventilation locale par aspiration peut s'avérer nécessaire pour certaines opérations.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux

## MILESTONE™ NXT Herbicide



Version 1.0 Date de révision: 09/06/2023 Numéro de la FDS: 800080005741 Date de dernière parution: -  
Date de la première parution: 09/06/2023

### Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire : Une protection respiratoire doit être portée lorsqu'il y a une possibilité de dépassement des valeurs limites d'exposition. S'il n'y a pas de valeur limite d'exposition applicable, porter une protection respiratoire lorsque des effets indésirables tels qu'une irritation respiratoire, une sensation d'inconfort, se manifeste, ou lorsque cela est indiqué dans l'évaluation des risques du poste de travail.  
Dans la plupart des cas, aucune protection respiratoire ne devrait être nécessaire; cependant, en présence de poussières dans l'air, utiliser un respirateur à filtre de particules homologué.

Protection des mains

Remarques : Porter des gants chimiquement résistants à ce produit. Des exemples de matières préférées pour des gants étanches comprennent: Butyl caoutchouc. Polyéthylène chloré. Polyéthylène. Ethylvinylalcool laminé ("EVAL"). Exemples de matières acceptables pour des gants étanches: Caoutchouc naturel ("latex"). Néoprène. Caoutchouc nitrile/butadiène ("nitrile" ou "NBR"). Chlorure de polyvinyle ("PVC" ou "vinyle"). Viton. AVERTISSEMENT: Le choix du type de gants pour l'application donnée et pour la durée d'utilisation en milieu de travail doit aussi tenir compte de tous les facteurs pertinents suivants (sans en exclure d'autres): autres produits chimiques utilisés, exigences physiques (protection contre les coupures/perforations, dextérité, protection thermique), réactions corporelles potentielles aux matériaux des gants, ainsi que toutes les directives et spécifications fournies par le fournisseur de gants.

Protection des yeux : Porter des lunettes de sécurité avec écrans latéraux.

Protection de la peau et du corps : Porter des vêtements de protection chimiquement résistants à ce produit. Le choix d'équipements spécifiques tels qu'un écran facial, des gants, des bottes, un tablier ou une combinaison de protection complète sera fait en fonction du type d'opération.

### SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect : Solide  
Couleur : havane  
Odeur : douce  
Seuil de l'odeur : Donnée non disponible  
pH : 9.83 (20.4 °C)  
Méthode: Electrode de pH  
Point de congélation : Sans objet  
Point/intervalle de fusion : Donnée non disponible  
Point/intervalle d'ébullition : Sans objet  
Point d'éclair : Méthode: vase clos

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux

## MILESTONE™ NXT Herbicide



Version 1.0 Date de révision: 09/06/2023 Numéro de la FDS: 800080005741 Date de dernière parution: -  
Date de la première parution: 09/06/2023

---

	Sans objet
Taux d'évaporation	: Sans objet
Inflammabilité (solide, gaz)	: Donnée non disponible
Limite d'explosivité, supérieure / Limite d'inflammabilité supérieure	: Sans objet
Limite d'explosivité, inférieure / Limite d'inflammabilité inférieure	: Sans objet
Pression de vapeur	: Sans objet
Densité de vapeur relative	: Sans objet
Densité	: Sans objet
Masse volumique apparente	: 0.5962 g/mL
Solubilité	
Solubilité dans l'eau	: Donnée non disponible
Température d'auto-inflammation	: Sans objet
Viscosité	
Viscosité, dynamique	: Sans objet
Propriétés explosives	: Donnée non disponible
Propriétés comburantes	: Pas de hausse significative (>5°C) de la température.

---

### SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité	: Non répertorié comme un risque au niveau de la réactivité.
Stabilité chimique	: Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les indications. Stable dans des conditions normales.
Possibilité de réactions dangereuses	: Stable dans les conditions recommandées de stockage. Pas de dangers particuliers à signaler. Inconnu.
Conditions à éviter	: Inconnu.
Produits incompatibles	: Acides
Produits de décomposition dangereux	: Les produits de décomposition dangereux dépendent de la température, de l'air fourni et de la présence d'autres produits.

---

### SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

#### Toxicité aiguë

##### Produit:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat, femelle): > 5,000 mg/kg

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux

## MILESTONE™ NXT Herbicide



Version 1.0      Date de révision: 09/06/2023      Numéro de la FDS: 800080005741      Date de dernière parution: -  
Date de la première parution: 09/06/2023

Méthode: Directives du test 423 de l'OECD

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat, mâle et femelle): > 5.46 mg/l  
Durée d'exposition: 4 h  
Atmosphère d'essai: poussières/brouillard  
Méthode: Directives du test 403 de l'OECD  
Symptômes: Pas de mortalité à cette concentration.  
Évaluation: La substance ou le mélange ne présente aucune toxicité aiguë par inhalation

Toxicité cutanée aiguë : DL50 (Rat, femelle): > 5,000 mg/kg  
Méthode: Directives du test 402 de l'OECD

### Composants:

#### **Aminopyralid Potassium:**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 5,000 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation : Remarques: Aucun effet nocif provenant d'une seule exposition aux poussières n'est à prévoir.  
Sur la base des données disponibles, aucune irritation respiratoire n'a été observée.

CL50 (Rat): > 5.10 mg/l  
Durée d'exposition: 4 h  
Atmosphère d'essai: poussières/brouillard  
Symptômes: Pas de mortalité à cette concentration.  
Évaluation: La substance ou le mélange ne présente aucune toxicité aiguë par inhalation

Toxicité cutanée aiguë : DL50 (Rat): > 5,000 mg/kg

#### **Florpyrauxifène-benzyle:**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat, femelle): > 5,000 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat, mâle et femelle): > 5.23 mg/l  
Durée d'exposition: 4 h  
Atmosphère d'essai: poussières/brouillard  
Symptômes: Pas de mortalité à cette concentration.  
Évaluation: La substance ou le mélange ne présente aucune toxicité aiguë par inhalation

Toxicité cutanée aiguë : DL50 (Rat, mâle et femelle): > 5,000 mg/kg

#### **Kaolin:**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 5,000 mg/kg

#### **Lignosulfonate de sodium:**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat, mâle et femelle): > 10,000 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): 0.48 mg/l  
Durée d'exposition: 4 h  
Atmosphère d'essai: poussières/brouillard  
Évaluation: La substance ou le mélange ne présente aucune

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



## MILESTONE™ NXT Herbicide

Version 1.0      Date de révision: 09/06/2023      Numéro de la FDS: 800080005741      Date de dernière parution: -  
Date de la première parution: 09/06/2023

toxicité aiguë par inhalation

### Sodium N-méthyl-N-oleoyltaurine:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 2,000 mg/kg

Toxicité cutanée aiguë : DL50 (Rat): > 2,000 mg/kg

### Piclorame:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat, mâle): > 5,000 mg/kg  
Remarques: Les signes et symptômes d'une exposition excessive peuvent comprendre:  
Convulsions.

DL50 (Rat, femelle): 4,012 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat, mâle et femelle): > 0.035 mg/l  
Durée d'exposition: 4 h  
Atmosphère d'essai: poussières/brouillard  
Évaluation: La substance ou le mélange ne présente aucune toxicité aiguë par inhalation

Symptômes: Pas de mortalité à cette concentration.  
Remarques: Concentration maximale pouvant être atteinte..

Toxicité cutanée aiguë : DL50 (Lapin): > 2,000 mg/kg  
Évaluation: La substance ou le mélange ne présente aucune toxicité aiguë par voie cutanée

### Corrosion et/ou irritation de la peau

#### Produit:

Espèce : Lapin  
Méthode : Directives du test 404 de l'OECD  
Résultat : Pas d'irritation de la peau

#### Composants:

##### Florpyrauxifène-benzyle:

Espèce : Lapin  
Résultat : Pas d'irritation de la peau

##### Kaolin:

Espèce : Lapin  
Résultat : Pas d'irritation de la peau

### Lésion/irritation grave des yeux

#### Produit:

Espèce : Lapin  
Résultat : Pas d'irritation des yeux  
Méthode : Directives du test 405 de l'OECD



# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



## MILESTONE™ NXT Herbicide

Version 1.0      Date de révision: 09/06/2023      Numéro de la FDS: 800080005741      Date de dernière parution: -  
Date de la première parution: 09/06/2023

---

### **Composants:**

#### **Florpyrauxifène-benzyle:**

Espèce : Lapin  
Résultat : Pas d'irritation des yeux

#### **Kaolin:**

Espèce : Lapin  
Résultat : Pas d'irritation des yeux

#### **Lignosulfonate de sodium:**

Résultat : Irritation des yeux

#### **Sodium N-méthyl-N-oleoyltaurine:**

Espèce : Lapin  
Résultat : Irritation des yeux

### **Sensibilisation cutanée ou respiratoire**

#### **Produit:**

Type d'essai : Test du ganglion lymphatique local (TGLL)  
Espèce : Souris  
Méthode : Directives du test 429 de l'OECD  
Résultat : Ne cause pas la sensibilisation de la peau.

### **Composants:**

#### **Aminopyralid Potassium:**

Remarques : N'a pas provoqué de réactions allergiques cutanées lors d'essais avec des cobayes.

Remarques : Concernant la sensibilisation respiratoire:  
Aucune donnée trouvée.

#### **Florpyrauxifène-benzyle:**

Type d'essai : Test du ganglion lymphatique local (TGLL)  
Espèce : Souris  
Résultat : Ce produit est un agent sensibilisateur de la peau, sous-catégorie 1B.

#### **Lignosulfonate de sodium:**

Remarques : N'a pas provoqué de réactions allergiques cutanées lors d'essais avec des cobayes.

Remarques : Concernant la sensibilisation respiratoire:  
Aucune donnée trouvée.

#### **Sodium N-méthyl-N-oleoyltaurine:**

Espèce : Cobaye  
Évaluation : Ne cause pas la sensibilisation de la peau.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux

## MILESTONE™ NXT Herbicide



Version 1.0      Date de révision: 09/06/2023      Numéro de la FDS: 800080005741      Date de dernière parution: -  
Date de la première parution: 09/06/2023

---

### **Piclorame:**

Espèce : Cobaye  
Évaluation : Ne cause pas la sensibilisation de la peau.

### **Mutagenécité de la cellule germinale**

#### **Composants:**

##### **Aminopyralid Potassium:**

Mutagenécité de la cellule germinale - Évaluation : Pour un (des) ingrédient(s) actif(s) similaire(s), Aminopyralid., Des études de toxicologie génétique in vitro ont donné des résultats principalement négatifs., Des études de toxicologie génétique sur les animaux ont donné des résultats négatifs.

##### **Florpyrauxifène-benzyle:**

Mutagenécité de la cellule germinale - Évaluation : Des études de toxicologie génétique in vitro ont donné des résultats négatifs.

Des études de toxicologie génétique sur les animaux ont donné des résultats négatifs.

##### **Lignosulfonate de sodium:**

Mutagenécité de la cellule germinale - Évaluation : Des études de toxicologie génétique in vitro ont donné des résultats négatifs.

##### **Sodium N-méthyl-N-oleoyltaurine:**

Mutagenécité de la cellule germinale - Évaluation : Des études de toxicologie génétique in vitro ont donné des résultats négatifs.

### **Piclorame:**

Mutagenécité de la cellule germinale - Évaluation : Les tests in vitro n'ont pas montré d'effets mutagènes

### **Cancérogénicité**

#### **Composants:**

##### **Aminopyralid Potassium:**

Cancérogénicité - Évaluation : Pour un (des) ingrédient(s) actif(s) similaire(s), Aminopyralid., N'a pas provoqué le cancer chez les animaux de laboratoire.

##### **Florpyrauxifène-benzyle:**

Cancérogénicité - Évaluation : N'a pas provoqué le cancer chez les animaux de laboratoire.

##### **Kaolin:**

Cancérogénicité - Évaluation : Les tests sur les animaux n'ont montré aucun effet cancérigène.

### **Piclorame:**

Cancérogénicité - Évaluation : N'a pas provoqué le cancer chez les animaux de laboratoire.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux

## MILESTONE™ NXT Herbicide



Version 1.0      Date de révision: 09/06/2023      Numéro de la FDS: 800080005741      Date de dernière parution: -  
Date de la première parution: 09/06/2023

### Toxicité pour la reproduction

#### Composants:

##### **Aminopyralid Potassium:**

Toxicité pour la reproduction : Pour un (des) ingrédient(s) actif(s) similaire(s), Aminopyralid.,  
- Évaluation Dans des études sur des animaux, n'a pas porté atteinte à la reproduction.  
Pour un (des) ingrédient(s) actif(s) similaire(s), Aminopyralid.,  
N'a provoqué ni malformations congénitales ni autres effets chez le fœtus, même à des doses ayant provoqué des effets toxiques chez la mère.

##### **Florpyrauxifène-benzyle:**

Toxicité pour la reproduction : Dans des études sur des animaux, n'a pas porté atteinte à la  
- Évaluation reproduction.  
N'a pas provoqué de malformations congénitales ni aucun autre effet sur les fœtus des animaux de laboratoire.

##### **Sodium N-méthyl-N-oleoyltaurine:**

Toxicité pour la reproduction : Des études de dépistage semblent indiquer que ce produit ne  
- Évaluation porte pas atteinte à la reproduction.

##### **Piclorame:**

Toxicité pour la reproduction : Dans des études sur des animaux, n'a pas porté atteinte à la  
- Évaluation reproduction.  
N'a provoqué ni malformations congénitales ni autres effets chez le fœtus, même à des doses ayant provoqué des effets toxiques chez la mère.

### STOT - exposition unique

#### Produit:

Évaluation : L'évaluation des données disponibles semble indiquer que ce matériau n'est pas classé comme ayant une toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique.

#### Composants:

##### **Aminopyralid Potassium:**

Évaluation : L'évaluation des données disponibles semble indiquer que ce matériau n'est pas classé comme ayant une toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique.

##### **Florpyrauxifène-benzyle:**

Évaluation : L'évaluation des données disponibles semble indiquer que ce matériau n'est pas classé comme ayant une toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique.

##### **Kaolin:**

Évaluation : L'évaluation des données disponibles semble indiquer que ce matériau n'est pas classé comme ayant une toxicité spéci-

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux

## MILESTONE™ NXT Herbicide



Version 1.0      Date de révision: 09/06/2023      Numéro de la FDS: 800080005741      Date de dernière parution: -  
Date de la première parution: 09/06/2023

---

fique pour certains organes cibles - Exposition unique.

### **Sodium N-méthyl-N-oleoyltaurine:**

Évaluation : L'évaluation des données disponibles semble indiquer que ce matériau n'est pas classé comme ayant une toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique.

### **Toxicité à dose répétée**

#### **Composants:**

##### **Aminopyralid Potassium:**

Remarques : Pour un (des) ingrédient(s) actif(s) similaire(s).  
Aminopyralid.  
Chez les animaux, on a noté des effets sur les organes suivants:  
Tractus gastro-intestinal.

##### **Florpyrauxifène-benzyle:**

Remarques : D'après les données disponibles, des expositions répétées ne devraient pas avoir d'effets nocifs importants.

##### **Kaolin:**

Remarques : Une exposition excessive répétée à la silice cristalline peut provoquer la silicose, une maladie des poumons progressive et invalidante.

##### **Lignosulfonate de sodium:**

Remarques : D'après les données disponibles, des expositions répétées ne devraient pas avoir d'effets nocifs importants.

##### **Sodium N-méthyl-N-oleoyltaurine:**

Remarques : D'après les données disponibles, des expositions répétées ne devraient pas avoir d'effets nocifs importants.

##### **Piclorame:**

Remarques : Chez les animaux, on a noté des effets sur les organes suivants:  
Foie.  
Tractus gastro-intestinal.

### **Toxicité par aspiration**

#### **Produit:**

Compte tenu des informations disponibles, aucun danger d'aspiration n'a pu être déterminé.

#### **Composants:**

##### **Aminopyralid Potassium:**

Compte tenu des informations disponibles, aucun danger d'aspiration n'a pu être déterminé.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux

## MILESTONE™ NXT Herbicide



Version 1.0      Date de révision: 09/06/2023      Numéro de la FDS: 800080005741      Date de dernière parution: -  
Date de la première parution: 09/06/2023

### **Florpyrauxifène-benzyle:**

Compte tenu des propriétés physiques, aucun danger d'aspiration n'est à craindre.

### **Kaolin:**

Compte tenu des propriétés physiques, aucun danger d'aspiration n'est à craindre.

### **Lignosulfonate de sodium:**

Compte tenu des informations disponibles, aucun danger d'aspiration n'a pu être déterminé.

### **Sodium N-méthyl-N-oleoyltaurine:**

Compte tenu des informations disponibles, aucun danger d'aspiration n'a pu être déterminé.

### **Piclorame:**

Compte tenu des propriétés physiques, aucun danger d'aspiration n'est à craindre.

## SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

### **Écotoxicité**

#### **Composants:**

#### **Aminopyralid Potassium:**

- Toxicité pour les poissons : Remarques: Pour un (des) ingrédient(s) actif(s) similaire(s). Sur le plan aigu, le produit est hautement toxique pour les organismes aquatiques (CL50/CE50 entre 0,1 et 1 mg/L chez les espèces testées les plus sensibles.
- CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): > 100 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h  
Type d'essai: Essai en statique  
Méthode: OECD Ligne directrice 203 ou Equivalente
- Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Puce d'eau)): > 100 mg/l  
Durée d'exposition: 48 h
- Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : ErC50 (Les algues): 100 mg/l  
Durée d'exposition: 72 h
- ErC50 (Myriophyllum spicatum (Myriophylle en épis)): 0.363 mg/l  
Durée d'exposition: 14 d  
Remarques: Pour un ou des produits semblables:
- NOEC (Myriophyllum spicatum (Myriophylle en épis)): 0.0639 mg/l  
Durée d'exposition: 14 d  
Remarques: Pour un ou des produits semblables:
- Toxicité pour les organismes terrestres : Remarques: Sur le plan aigu, le produit est pratiquement non toxique pour les oiseaux (DL50 > 2000 mg/kg)., Sur le plan alimentaire, le produit est légèrement toxique pour les oiseaux (CL50 entre 1001 et 5000 ppm).

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



## MILESTONE™ NXT Herbicide

Version 1.0 Date de révision: 09/06/2023 Numéro de la FDS: 800080005741 Date de dernière parution: -  
Date de la première parution: 09/06/2023

### Évaluation écotoxicologique

Toxicité aiguë en milieu aquatique : Très toxique pour les organismes aquatiques.  
Toxicité chronique pour le milieu aquatique : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

### Florpyrauxifène-benzyle:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): > 0.0490 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h  
Remarques: La CL50 est au-dessus de la solubilité dans l'eau.

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Puce d'eau)): > 0.0623 mg/l  
Durée d'exposition: 48 h

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : ErC50 (Pseudokirchneriella subcapitata (Algues vertes)): > 0.0424 mg/l  
Point final: Inhibition du taux de croissance  
Durée d'exposition: 72 h

ErC50 (Myriophyllum spicatum (Myriophylle en épis)): 0.000154 mg/l  
Durée d'exposition: 14 d

NOEC (Myriophyllum spicatum (Myriophylle en épis)): 0.0000095 mg/l  
Durée d'exposition: 14 d

Facteur-M (Toxicité aiguë en milieu aquatique) : 1,000

Toxicité pour les poissons (Toxicité chronique) : NOEC (Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)): 0.0370 mg/l  
Durée d'exposition: 33 d  
Type d'essai: Essai en statique

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) : NOEC (Daphnia magna (Puce d'eau)): 0.0378 mg/l  
Durée d'exposition: 21 d

Facteur-M (Toxicité chronique pour le milieu aquatique) : 10,000

Toxicité pour les microorganismes : CE50 (boue activée): > 1,000 mg/l  
Durée d'exposition: 3 h  
Méthode: OCDE Ligne directrice 209

Toxicité pour les organismes vivant dans le sol : CL50 (Eisenia fetida (vers de terre)): > 2,000 mg/kg  
Durée d'exposition: 14 d

Toxicité pour les organismes terrestres : DL50 par voie orale (Colinus virginianus (Colin de Virginie)): > 2250 mg/kg poids corporel.  
Point final: mortalité

CL50 par voie alimentaire (Anas platyrhynchos (canard mallard)): > 5620 mg/kg par voie alimentaire.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



## MILESTONE™ NXT Herbicide

Version 1.0      Date de révision: 09/06/2023      Numéro de la FDS: 800080005741      Date de dernière parution: -  
Date de la première parution: 09/06/2023

DL50 par voie orale (Apis mellifera (abeilles)): > 105.4 µg/abeille  
Durée d'exposition: 48 h  
Point final: mortalité

DL50 par contact (Apis mellifera (abeilles)): > 100 µg/abeille  
Durée d'exposition: 48 h  
Point final: mortalité

### Évaluation écotoxicologique

- Toxicité aiguë en milieu aquatique : Très toxique pour les organismes aquatiques.  
Toxicité chronique pour le milieu aquatique : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

### Lignosulfonate de sodium:

- Toxicité pour les poissons : Remarques: Sur le plan aigu, ce produit est pratiquement non toxique pour les organismes aquatiques (CL50/CE50/LE50/LL50 >100 mg/L chez les espèces les plus sensibles soumises à des tests).

CL50 (Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)): 615 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h

- Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CL50 (Daphnia magna (Puce d'eau)): > 100 mg/l  
Durée d'exposition: 48 h  
Type d'essai: Essai en statique  
Méthode: OECD Ligne directrice 202 ou Equivalente  
Remarques: Pour cette famille de produits:

### Sodium N-methyl-N-oleoyltaurine:

- Toxicité pour les poissons : CL50 (Danio rerio (poisson zèbre)): 1.32 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h
- Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Puce d'eau)): 5.76 mg/l  
Durée d'exposition: 48 h
- Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : CE50 (Desmodesmus subspicatus (Algues vertes)): 197 mg/l  
Durée d'exposition: 72 h
- Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) : NOEC (Daphnia magna (Puce d'eau)): 2 mg/l  
Durée d'exposition: 21 d

### Piclorame:

- Toxicité pour les poissons : CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): 8.8 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h  
Type d'essai: Essai en statique
- Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Puce d'eau)): 44.2 mg/l  
Durée d'exposition: 48 h
- Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : ErC50 (Pseudokirchneriella subcapitata (Algues vertes)): > 78.7 mg/l  
Point final: Inhibition du taux de croissance

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux

## MILESTONE™ NXT Herbicide



Version 1.0 Date de révision: 09/06/2023 Numéro de la FDS: 800080005741 Date de dernière parution: -  
Date de la première parution: 09/06/2023

	Durée d'exposition: 72 h
	CE50 (Lemna gibba): 102 mg/l Durée d'exposition: 14 d Type d'essai: Inhibition de la croissance
	ErC50 (Myriophyllum spicatum (Myriophylle en épis)): 0.558 mg/l Durée d'exposition: 14 d
	NOEC (Myriophyllum spicatum (Myriophylle en épis)): 0.0095 mg/l Durée d'exposition: 14 d
Facteur-M (Toxicité aiguë en milieu aquatique)	: 1
Toxicité pour les poissons (Toxicité chronique)	: (Truite Arc En Ciel (Oncorhynchus mykiss)): 0.55 mg/l Durée d'exposition: 70 d Type d'essai: Essai en dynamique
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique)	: NOEC (Daphnia magna (Puce d'eau)): 6.79 mg/l Point final: nombre de descendants Durée d'exposition: 21 d Type d'essai: Essai en statique
	LOEC (Daphnia magna (Puce d'eau)): 13.5 mg/l Point final: nombre de descendants Durée d'exposition: 21 d Type d'essai: Essai en statique
	NMTA (Niveau maximum toxique acceptable) (Daphnia magna (Puce d'eau)): 9.57 mg/l Point final: nombre de descendants Durée d'exposition: 21 d Type d'essai: Essai en statique
Facteur-M (Toxicité chronique pour le milieu aquatique)	: 10
Toxicité pour les microorganismes	: CE50 (boue activée): > 100 mg/l Durée d'exposition: 3 h
Toxicité pour les organismes vivants dans le sol	: CL50 (Eisenia fetida (vers de terre)): > 5,000 mg/kg Durée d'exposition: 14 d Point final: survie
Toxicité pour les organismes terrestres	: DL50 par voie orale (Anas platyrhynchos (canard mallard)): > 2510 mg/kg poids corporel. Durée d'exposition: 14 d
	CL50 par voie alimentaire (Anas platyrhynchos (canard mallard)): > 5000 mg/kg par voie alimentaire.
	DL50 par contact (Apis mellifera (abeilles)): > 100 microgrammes/abeille Durée d'exposition: 48 h



# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



## MILESTONE™ NXT Herbicide

Version 1.0 Date de révision: 09/06/2023 Numéro de la FDS: 800080005741 Date de dernière parution: -  
Date de la première parution: 09/06/2023

DL50 par voie orale (Apis mellifera (abeilles)): > 74 microgrammes/abeille  
Durée d'exposition: 48 d

### Évaluation écotoxicologique

Toxicité aiguë en milieu aquatique : Très toxique pour les organismes aquatiques.  
Toxicité chronique pour le milieu aquatique : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

### Persistence et dégradabilité

#### Composants:

##### **Aminopyralid Potassium:**

Biodégradabilité : Remarques: Pour un (des) ingrédient(s) actif(s) similaire(s). Aminopyralid.  
En se basant sur les normes rigoureuses des tests de l'OCDE, on ne peut considérer ce produit comme étant facilement biodégradable; cependant, ces résultats n'indiquent pas nécessairement que le produit ne soit pas biodégradable dans des conditions environnementales.

Biodégradation: 0 %  
Durée d'exposition: 28 d  
Méthode: OECD Ligne directrice 301F ou Equivalente  
Remarques: Intervalle de temps de 10 jours : Echec

##### **Florpyrauxifène-benzyle:**

Biodégradabilité : Résultat: Difficilement biodégradable.  
Biodégradation: 14.6 %  
Durée d'exposition: 29 d  
Méthode: Directive d'essais 301B de l'OCDE  
Remarques: Intervalle de temps de 10 jours : Echec

Stabilité dans l'eau : Type d'essai: Hydrolyse  
Demi-vie de dégradation (DT50): 913 d (25 °C) pH: 4  
Type d'essai: Hydrolyse  
Demi-vie de dégradation (DT50): 111 d (25 °C) pH: 7  
Type d'essai: Hydrolyse  
Demi-vie de dégradation (DT50): 1.3 d (25 °C) pH: 9

##### **Lignosulfonate de sodium:**

Biodégradabilité : Remarques: La substance présente un potentiel de biodégradation très lente dans l'environnement, mais elle ne passe pas les essais OCDE/CEE de dégradation rapide.

Biodégradation: < 5 %  
Durée d'exposition: 28 d  
Méthode: Directives du test 301E de l'OECD  
Remarques: Intervalle de temps de 10 jours : Echec

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



## MILESTONE™ NXT Herbicide

Version 1.0      Date de révision: 09/06/2023      Numéro de la FDS: 800080005741      Date de dernière parution: -  
Date de la première parution: 09/06/2023

Photodégradation : Constante de vitesse: 1.089E-10 cm<sup>3</sup>/s  
Méthode: Estimation

### Sodium N-methyl-N-oleoyltaurine:

Biodégradabilité : Résultat: Facilement biodégradable.  
Biodégradation: 80 %  
Durée d'exposition: 28 d  
Méthode: OECD Ligne directrice 301B ou Equivalente  
Remarques: Intervalle de temps de 10 jours : Passe  
Le produit se dégrade facilement. Les tests de biodégradabilité immédiate de l'OCDE le confirment.

### Piclorame:

Biodégradabilité : Résultat: Difficilement biodégradable.  
Biodégradation: 1.95 %  
Durée d'exposition: 28 d  
Méthode: OCDE Ligne directrice 301  
Remarques: Intervalle de temps de 10 jours : Echec

Stabilité dans l'eau : Type d'essai: Hydrolyse  
Demi-vie de dégradation (demi -vie): > 1.8 yr (45 °C) pH: 5 - 9  
Méthode: Mesuré

Photodégradation : Type d'essai: Demi-vie (photolyse directe)  
Type d'essai: Demi-vie (photolyse indirecte)  
Produit sensibilisant: Radicaux OH  
Concentration: 1,500,000 1/cm<sup>3</sup>  
Constante de vitesse: 8.5E-13 cm<sup>3</sup>/s

### Potentiel bioaccumulatif

#### Composants:

#### Aminopyralid Potassium:

Coefficient de partage (n-octanol/eau) : Remarques: Pour un (des) ingrédient(s) actif(s) similaire(s).  
Aminopyralid.  
Faible potentiel de bioconcentration (FBC < 100 ou Log Pow < 3).

#### Florpyrauxifène-benzyle:

Bioaccumulation : Espèce: Lepomis macrochirus (Crapet arlequin)  
Coefficient de bioconcentration (BCF): 356  
Durée d'exposition: 30 d

Coefficient de partage (n-octanol/eau) : log Pow: 5.5 (20 °C)  
pH: 7  
Remarques: Potentiel modéré de bioconcentration (FBC entre 100 et 3000 ou log Pow entre 3 et 5).

#### Lignosulfonate de sodium:

Bioaccumulation : Espèce: Poissons  
Coefficient de bioconcentration (BCF): 3.2

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux

## MILESTONE™ NXT Herbicide



Version 1.0      Date de révision: 09/06/2023      Numéro de la FDS: 800080005741      Date de dernière parution: -  
Date de la première parution: 09/06/2023

Coefficient de partage (n-octanol/eau) :

log Pow: -3.45  
Méthode: Estimation  
Remarques: Faible potentiel de bioconcentration (FBC < 100 ou Log Pow < 3).

### Sodium N-methyl-N-oleoyltaurine:

Coefficient de partage (n-octanol/eau) :

Pow: 1.36 (20 °C)  
Remarques: Faible potentiel de bioconcentration (FBC < 100 ou Log Pow < 3).

### Piclorame:

Bioaccumulation :

Espèce: Lepomis macrochirus (Crapet arlequin)  
Coefficient de bioconcentration (BCF): 0.54

Coefficient de partage (n-octanol/eau) :

log Pow: -1.92  
Remarques: Faible potentiel de bioconcentration (FBC < 100 ou Log Pow < 3).

### Mobilité dans le sol

#### Composants:

#### Aminopyralid Potassium:

Répartition entre les compartiments environnementaux :

Remarques: Pour un (des) ingrédient(s) actif(s) similaire(s).  
Aminopyralid.  
Potentiel très élevé de mobilité dans le sol (Koc entre 0 et 50).

#### Florpyrauxifène-benzyle:

Répartition entre les compartiments environnementaux :

Koc: 15305 - 33500  
Remarques: Devrait être relativement immobile dans la terre (Koc > 5000).

#### Lignosulfonate de sodium:

Répartition entre les compartiments environnementaux :

Koc: > 99999  
Méthode: Estimation  
Remarques: Devrait être relativement immobile dans la terre (Koc > 5000).

### Piclorame:

Répartition entre les compartiments environnementaux :

Koc: 35  
Remarques: Potentiel très élevé de mobilité dans le sol (Koc entre 0 et 50).

Stabilité dans le sol :

Type d'essai: dégradation aérobie  
Temps de dissipation: 167 - 513 h  
Méthode: Mesuré  
Type d'essai: Anaérober Abbau  
Temps de dissipation: > 300 h  
Méthode: Mesuré

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux

## MILESTONE™ NXT Herbicide



Version 1.0      Date de révision: 09/06/2023      Numéro de la FDS: 800080005741      Date de dernière parution: -  
Date de la première parution: 09/06/2023

---

### Autres effets néfastes

#### Composants:

##### **Aminopyralid Potassium:**

Résultats de l'évaluation PBT et vPvB : Cette substance n'est pas considérée comme persistante, ni bioaccumulable ni toxique (PBT). Cette substance n'est pas considérée comme très persistante ni très bioaccumulable (vPvB).

Potentiel d'appauvrissement de la couche d'ozone : Remarques: Cette substance ne figure pas sur la liste du Protocole de Montréal relatif aux substances qui appauvrissent la couche d'ozone.

##### **Florpyrauxifène-benzyle:**

Résultats de l'évaluation PBT et vPvB : Cette substance n'est pas considérée comme persistante, bioaccumulable et toxique (PBT). Cette substance n'est pas considérée comme très persistante et très bioaccumulable (vPvB).

Potentiel d'appauvrissement de la couche d'ozone : Remarques: Cette substance ne figure pas sur la liste du Protocole de Montréal relatif aux substances qui appauvrissent la couche d'ozone.

##### **Kaolin:**

Résultats de l'évaluation PBT et vPvB : Cette substance n'est pas considérée comme persistante, ni bioaccumulable ni toxique (PBT). Cette substance n'est pas considérée comme très persistante ni très bioaccumulable (vPvB).

Potentiel d'appauvrissement de la couche d'ozone : Remarques: Cette substance ne figure pas sur la liste du Protocole de Montréal relatif aux substances qui appauvrissent la couche d'ozone.

##### **Lignosulfonate de sodium:**

Résultats de l'évaluation PBT et vPvB : Cette substance n'a pas été évaluée pour la persistance, la bioaccumulation et la toxicité (PBT).

Potentiel d'appauvrissement de la couche d'ozone : Remarques: Cette substance ne figure pas sur la liste du Protocole de Montréal relatif aux substances qui appauvrissent la couche d'ozone.

##### **Sodium N-méthyl-N-oleoyltaurine:**

Résultats de l'évaluation PBT et vPvB : Cette substance n'est pas considérée comme persistante, ni bioaccumulable ni toxique (PBT). Cette substance n'est pas considérée comme très persistante ni très bioaccumulable (vPvB).

Potentiel d'appauvrissement de la couche d'ozone : Remarques: Cette substance ne figure pas sur la liste du Protocole de Montréal relatif aux substances qui appauvrissent la couche d'ozone.

##### **Piclorame:**

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux

## MILESTONE™ NXT Herbicide



Version 1.0      Date de révision: 09/06/2023      Numéro de la FDS: 800080005741      Date de dernière parution: -  
Date de la première parution: 09/06/2023

- Résultats de l'évaluation PBT et vPvB : Cette substance n'est pas considérée comme persistante, ni bioaccumulable ni toxique (PBT). Cette substance n'est pas considérée comme très persistante ni très bioaccumulable (vPvB).
- Potentiel d'appauvrissement de la couche d'ozone : Remarques: Cette substance ne figure pas sur la liste du Protocole de Montréal relatif aux substances qui appauvrissent la couche d'ozone.

### SECTION 13. CONSIDERATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

#### Méthodes d'élimination

- Déchets de résidus : En cas d'impossibilité d'éliminer les déchets et/ou les contenants conformément aux recommandations portées sur l'étiquette, procéder conformément à la réglementation locale ou régionale en vigueur.

Les informations portées ci-dessous ne s'appliquent qu'au produit fourni en l'état. Son identification d'après les caractéristiques ou la liste peut ne pas être applicable en cas de produit détérioré ou contaminé. Il incombe à la personne à l'origine du déchet de définir la toxicité et les propriétés physiques du produit obtenu afin d'en définir l'identification correspondante et le(s) mode(s) d'élimination conformément aux réglementations en vigueur.

Si le produit fourni devient un déchet, appliquez l'ensemble des lois en vigueur aux niveaux régional, national et local.

### SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

#### Réglementations internationales

##### UNRTDG

- No. UN : UN 3077  
Nom d'expédition : ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, SOLID, N.O.S.  
(Florpyrauxifen-benzyl, Aminopyralid Potassium)  
Classe : 9  
Groupe d'emballage : III  
Étiquettes : 9  
Dangereux pour l'environnement : oui

##### IATA-DGR

- UN/ID No. : UN 3077  
Nom d'expédition : Environmentally hazardous substance, solid, n.o.s.  
(Florpyrauxifen-benzyl, Aminopyralid Potassium)  
Classe : 9  
Groupe d'emballage : III  
Étiquettes : Miscellaneous  
Instructions de conditionnement (avion cargo) : 956  
Instructions de conditionnement (avion de ligne) : 956

##### Code IMDG

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux

## MILESTONE™ NXT Herbicide



Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	09/06/2023	800080005741	Date de la première parution: 09/06/2023

No. UN	:	UN 3077
Nom d'expédition	:	ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, SOLID, N.O.S. (Florpyrauxifen-benzyl, Aminopyralid Potassium)
Classe	:	9
Groupe d'emballage	:	III
Étiquettes	:	9
EmS Code	:	F-A, S-F
Polluant marin	:	oui(Florpyrauxifen-benzyl, Aminopyralid Potassium)
Remarques	:	Stowage category A

### Transport en vrac en vertu de l'Annexe II des règles MARPOL 73/78 et du code IBC

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

### Réglementation nationale

#### TDG

No. UN	:	UN 3077
Nom d'expédition	:	MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, SOLIDE, N.S.A. (Florpyrauxifène-benzyle, Sel de potassium de l'aminopyralide)
Classe	:	9
Groupe d'emballage	:	III
Étiquettes	:	9
Code ERG	:	171
Polluant marin	:	oui(Florpyrauxifène-benzyle, Sel de potassium de l'aminopyralide)

### Autres informations

Polluants marins désignés sous les numéros ONU 3077 et 3082, enemballages individuels ou groupés, contenant une quantité nette paremballage individuel ou intérieur de 5 L ou moins pour les liquides, ouayant une masse nette par emballage individuel ou intérieur de 5 kg oumoins pour les solides. Peuvent être transportés en tant quemarchandises non dangereuses conformément à la section 2.10.2.7 du codeMDG, à la disposition spéciale A197 de l'AITA et à la dispositionspéciale 375 de l'ADR/RID.

Pour le transport terrestre Canadien, Exemption TMD : 1.45.1 Polluants marins (la partie 3, Documentation, et la partie 4, Indications de danger pour les marchandises dangereuses, ne s'appliquent pas si elles sont en transport uniquement par voie terrestre à bord d'un véhicule routier ou d'un véhicule ferroviaire).

### Précautions spéciales pour les utilisateurs

La ou les classes de transport décrites ici sont de nature informationnelles seulement, et basées seulement sur les propriétés du produit non-emballé comme il est décrit dans la FTSS. Les classes de transport peuvent varier selon le mode de transport, les tailles de l'emballage et des variations dans les règlements régionaux ou étatiques.

## SECTION 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

### Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

DSL	:	Ce produit contient composants qui ne sont pas sur la liste canadienne LIS ni sur la liste LES.
-----	---	---

Numéro d'homologation de la Loi sur les produits antiparasitaires (PCPA)	:	34728
--	---	-------

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux

## MILESTONE™ NXT Herbicide



Version 1.0      Date de révision: 09/06/2023      Numéro de la FDS: 800080005741      Date de dernière parution: -  
Date de la première parution: 09/06/2023

Lire l'étiquette, autorisée en vertu de la Loi sur les produits antiparasitaires, avant d'utiliser ou de manipuler le produit antiparasitaire.

Ce produit chimique est un produit antiparasitaire homologué (ou réglementé) par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire de Santé Canada et est assujéti à certaines exigences d'étiquetage en vertu de la Loi sur les produits antiparasitaires. L'étiquette indique des exigences environnementales propres au Canada dans le cas de la manipulation, de l'utilisation et de l'élimination de ce produit antiparasitaire. Ces exigences diffèrent des critères de classification et des renseignements sur les dangers exigés pour les fiches de données de sécurité conformes au SGH. Vous trouverez ci-dessous les renseignements sur les dangers exigés sur l'étiquette d'un produit antiparasitaire :

Éléments d'étiquette de communication des risques de l'ARLA :

Lire l'étiquette et le livret avant l'utilisation garder hors de la portée des enfants

Ce produit est toxique pour:  
les plantes aquatiques  
plantes terrestres non ciblées

### SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

#### Sources et références des informations

Cette FDS est préparée par les Services de Règlementation des Produits (Product Regulatory Services) et ceux des Communications des risques (Hazard communications Groups) et s'appuie sur des informations et références au sein de l'entreprise.

#### Texte complet d'autres abréviations

ACGIH	:	États-Unis. ACGIH, valeurs limites d'exposition (TLV)
CA AB OEL	:	Canada. Alberta, Code de santé et de sécurité au travail (tableau 2 : VLE)
CA BC OEL	:	Canada. LEP Colombie Britannique
CA QC OEL	:	Québec. Règlement sur la santé et la sécurité du travail, Annexe 1 Partie 1: Valeurs d'exposition admissibles des contaminants de l'air
ACGIH / TWA	:	Moyenne pondérée dans le temps de 8 h
CA AB OEL / TWA	:	Limite d'exposition professionnelle de 8 heures
CA BC OEL / TWA	:	Moyenne pondérée dans le temps de 8 h
CA QC OEL / VEMP	:	Valeur d'exposition moyenne pondérée

ADR - Accord concernant le transport international de marchandises dangereuses sur le réseau routier; ASTM - Société américaine pour l'analyse des matériaux; EmS - Plan d'urgence; ErCx - Concentration associée avec une réponse de taux de croissance de x %; GHS - Système à harmonisation globale; GLP - Bonne pratique de laboratoire; IATA - Association internationale du transport aérien; IBC - Code international de la construction et des équipements pour les bateaux transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice de 50 %; IMDG - Code maritime international des marchandises dangereuses; IMO - Organisation maritime internationale; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale médiane); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution provenant des bateaux; n.o.s. - Sans autres précisions; NO(A)EC - Aucun effet de la concentration (indésirable) observé; OECD - Organisation pour la coopération et le développement économique; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et de la prévention de la pollution; (Q)SAR -(Quantitative) Relation structure/activité; RID - Règlements concernant le transport international des marchandises dangereuses par voie ferrée; SDS - Fiche technique de santé-sécurité; UN - Nations unies.

Date de révision : 09/06/2023

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux

## MILESTONE™ NXT Herbicide



Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	09/06/2023	800080005741	Date de la première parution: 09/06/2023

---

Format de la date : mm/jj/aaaa

Code du produit: GF-3886

Les informations contenues dans la présente fiche signalétique ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, utilisation, fabrication, entreposage, transport, élimination, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

CA / 3F